



## Archives, Mémoire et statues déboulonnées

### OPINION

A travers les manifestations de rue, les réseaux sociaux et les déclarations à l'emporte-pièce, le monde s'écharpe sur les interprétations historiques, les silences mémoriaux et les références patriotes. Ici, on dénonce les discriminations raciales, sexistes, religieuses, salariales, on fustige le communautarisme et l'exploitation des enfants, on voue aux gémonies les dictateurs, les colonialistes et les entrepreneurs du commerce négrier. Là, on condamne l'emprisonnement des contestataires, l'exploitation des ressources naturelles, la croissance effrénée. On revendique l'égalité à tous les niveaux, on vandalise, on victimise, on pétitionne, on réclame des réparations financières, on organise des tribunaux populaires, on badigeonne, on déboulonne. Ce qui frappe, c'est la brutalité et la densité des phénomènes, leur audience planétaire. Toute allusion à la couleur de la peau est nécessairement odieuse, les slogans publicitaires porteurs de thèmes clivants ne font plus recette.

Aucun pays n'échappe au mouvement critique de l'Histoire et de la refondation de la Mémoire. S'il est vrai que la société d'aujourd'hui refoule les valeurs d'antan ou plutôt en préfère ou en recommande de nouvelles, faut-il pour autant faire table rase du passé? Depuis une trentaine d'années, l'Histoire suisse traverse de grandes turbulences pour des faits qui ont été tus ou minimisés. Ainsi, soumises aux pressions nationale et internationale, les autorités ont dû s'expliquer sur l'existence des fiches de la police fédérale, les postures politiques durant la Seconde Guerre mondiale envers les juifs, les compromissions avec les différents belligérants, les relations commerciales ambiguës avec l'Afrique du Sud. Elles ont dû admettre l'internement administratif de 60000 personnes:



**GILBERT COUTAZ**  
DIRECTEUR HONORAIRE  
DES ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

alcooliques, malades mentaux, prostituées, coupables d'inconduite, et les placements extra-familiaux de 12000 à 25000 enfants dans des institutions et des familles. Malgré les millions de francs votés par les Chambres fédérales, les dossiers de la honte continueront à rendre compte des drames vécus par les victimes.

Des commissions d'experts mandatées pour faire la lumière ont rendu les résultats de leurs travaux. Elles n'ont pas pour autant trouvé leur public ni désamorcé les controverses. Force est de constater que dans le bilan des recherches, les apports déterminants des archivistes n'ont pas occupé la une des médias. Certes, ils ont dû reconnaître des défaillances documentaires, des masses non versées par leur administration ou laissées en vrac dans leur institution, leur impréparation à contester les dénégations provocatrices, formulées souvent de manière anachronique et désinformée, dans des approches peu ou prou documentées et chichement vérifiées.

En publiant récemment les contributions à la Journée d'étude du 14 novembre 2019, sous le titre Erinnerung. Recht & Pflicht. Le devoir de mémoire, la Conférence des directrices et des directeurs d'archives suisses a rappelé et démontré la force de l'archivage, «un préalable au bon fonctionnement de la société. Il remplit

des fonctions de preuve, d'identité, de connaissance et de mémoire». Le débat sur les héritages du passé trouve ses relents dans les retards historiographiques et les lectures historiques. Qu'il génère des querelles idéologiques, c'est dans l'ordre des choses; qu'il se mue en dérives totalitaires n'est pas soutenable; que le droit à l'oubli qui n'en est pas un (il vaut mieux parler des droits à l'effacement) soit érigé en prétention juridique aux dépens du droit fondamental à l'information est irrecevable. En fait, débattre n'est pas exclure et ne peut pas justifier l'éradication des anciennes pratiques.

L'hygiène historique ne trouve pas sa légitimité dans l'élimination du mobilier statuaire, les autodafés, la censure ou le mutisme. Le travail de mémoire n'a pas à être complice du politiquement correct ni à se bâtir sur l'aseptisation des livres d'histoire et la rétention d'informations. Il passe au contraire par l'intégration de la population à la réflexion, l'éducation, l'enseignement, le dialogue, la force des témoignages, des expositions et des publications. Il importe que les archivistes garantissent la sauvegarde et la contextualisation de la mémoire et qu'ils assurent la chaîne de confiance du socle de l'Histoire. Leur responsabilité: donner une chance à la vérité d'éclater. Si la mémoire est imprescriptible et inaliénable, par contre, l'histoire doit être en permanence revisitée. Ce qui a été ne peut pas être supprimé ni ignoré. Ce qui est doit être conservé sans sectarisme et sans dévoiement. Ce qui sera doit refléter toutes les sensibilités. Ce sont justement les archives qui entretiennent les passerelles entre les temporalités; elles n'ont pas pour mission de participer au déni des scandales, elles n'ont pas à être amputées de ce qui dérange. Elles sont à la fois des balises et des garde-fous. ■